



Association belge des praticiens  
de l'art infirmier

[WWW.INFIRMIERES.BE](http://WWW.INFIRMIERES.BE)

# 2022

# Rapport annuel

■ moi,  
la proximité avec les patients,  
j'adore et j'adhère.

Céline  
Infirmière  
Bloc opératoire



LE GHDC RECRUTE DES :

- INFIRMIER·ÈRE·S EN PSYCHIATRIE;
- TECHNOLOGUES DE LABORATOIRE ET EN IMAGERIE MÉDICALE;
- INFIRMIER·ÈRE·S EN RADIOTHÉRAPIE.

INFOS : [GHDC/JOBS](#) OU  
EN SCANNANT LE [QR CODE](#)



GRAND HÔPITAL  
de CHARLEROI



# Sommaire

|          |   |       |
|----------|---|-------|
| <b>1</b> | <b>Mot du président</b>   | p. 4  |
| <b>2</b> | <b>Introduction</b>   | p. 7  |
| <b>3</b> | <b>Bilan 2022</b>   | p. 8  |
|          | 3.1. Représenter  | p. 8  |
|          | 3.2. Informer   | p. 12 |
|          | 3.3. Former   | p. 15 |
|          | 3.4. Responsabilité sociétale et durabilité                             | p. 17 |
| <b>4</b> | <b>Objectifs 2023</b>   | p. 18 |
|          | 4.1. Revendications   | p. 18 |
|          | 4.2. Information  | p. 19 |
|          | 4.3. Formation  | p. 19 |
|          | 4.4. Plan RSE   | p. 19 |
| <b>5</b> | <b>Structure</b>  | p. 20 |
|          | 5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - ASBL) | p. 20 |
|          | 5.2. L'Assemblée Générale (AG)  | p. 20 |
|          | 5.3. L'Organe d'Administration (OA)                                     | p. 21 |
|          | 5.4. Le bureau exécutif   | p. 22 |
|          | 5.5. L'Assemblée des Mandataires  | p. 22 |
|          | 5.6. L'équipe de coordination   | p. 23 |
|          | 5.7. L'équipe de volontaires  | p. 23 |
|          | 5.8. Les commissions et les groupes de travail                          | p. 24 |
|          | 5.9. Les Associations Conventionnées                                    | p. 25 |
| <b>6</b> | <b>Nos Partenaires</b>  | p. 34 |
| <b>7</b> | <b>Nos sponsors</b>   | p. 36 |
| <b>8</b> | <b>Que fait-on de votre cotisation de 55 euros ?</b>                    | p. 36 |

# 1. Mot du président



Olivier Gendebien

Cher·es collègues praticiens de l'art infirmier, que vous soyez infirmier·es ou aides-soignant·es,

Notre rapport d'activité est toujours un moment important pour faire le point, avec un peu de recul, sur l'année écoulée. Il nous permet de jeter un regard critique et factuel sur les projets accomplis et les défis qui nous attendent dans les mois et années à venir. Il nous permet également de construire et pérenniser une communication aussi efficace et régulière que possible avec vous et tous les publics concernés par nos activités (soignant·es au sens large, écoles, associations professionnelles, syndicats, politiques...).

Cette année 2022 a été plus calme que la précédente concernant encore et toujours ce fameux COVID qui a épuisé les soignants, mais l'actualité politique et professionnelle n'a pas été de tout repos ! Le contexte dans lequel les soins de santé évoluent au sein de notre société entraîne toujours des conséquences difficiles sur l'attractivité et la rétention au sein de nos professions. Malgré tout et comme déjà signalé l'an dernier, nos messages envoyés et reçus depuis plusieurs années à nos décideurs politiques continuent à provoquer des avancées (pas toujours dans le sens souhaité, cependant). Nous allons donc continuer à œuvrer pour que des actions concrètes soient mises en place : définition des nouveaux métiers de soins, révisions de certaines formations, révisions des normes d'encadrement...

Comme vous le savez, les trois missions de notre association sont :

## **Représenter**

Nos mandataires qui sont aides-soignants, infirmiers de terrain, spécialisés, infirmiers en chefs, cadres intermédiaires, enseignants, directeurs de département infirmier, ... issus de tous les domaines, vous représentent dans une centaine de mandats au travers de différents organes politiques et décisionnels. Grâce au travail de ces mandataires, et à nos échanges avec eux pour affiner la position de l'acn, nous pouvons dès lors rencontrer les politiques avec des objectifs et des projets pour la profession.

En 2022, nos différents groupes de travail et commissions ont eu l'opportunité de se revoir en présentiel et ont continué à avancer dans les principaux chantiers concernant nos professions, chantiers déjà en cours ou nouveaux thèmes d'actualité.

Le bureau des directeurs de départements infirmiers acn-FNIB s'est réuni et a pu organiser une journée présentielle à l'attention des cadres et infirmiers en chefs, sur le sujet de l'attractivité et la fidélisation du personnel infirmier.

Notre consortium belge au SIDIEF (acn/Cliniques Universitaires St-Luc/HE Léonard de Vinci) a participé au congrès international à Ottawa au Canada pour entendre et partager les avancées dans la recherche et la science infirmière. Le thème du congrès était « Créer de la santé : la force du savoir infirmier ». Le prochain congrès aura lieu en 2025 à Lausanne, en Suisse. Ces moments sont l'occasion de rencontrer nos pairs venus des quatre coins du monde, de prendre connaissance de réalités à la fois similaires et multiples, d'échanger sur nos pratiques et de développer notre sens critique, nos remises en question professionnelles. Des retours ont été communiqués à nos mandataires.

### **Informier**

Nous avons, tout au long de cette année, continué à informer nos membres des actions, revendications, changements de cadre législatif par email, sur le site internet, la page Facebook, Instagram ou LinkedIn et l'InfoNursing.

D'ailleurs, nous pensons que nos démarches et travaux ne sont pas suffisamment visibles pour nos membres, alors que notre activité est permanente. N'hésitez pas à nous envoyer vos réflexions, vos avis, vos commentaires afin de nous aider à progresser !

### **Former**

Afin d'améliorer la qualité des soins, et de continuer à remettre nos pratiques en questions, de les faire évoluer en *Evidence-based nursing* et avec d'autres sources de savoirs, il nous paraît important de développer des formations pertinentes et en lien direct avec la pratique professionnelle des différents milieux de soin.

Ces formations se déroulent soit sur votre lieu de travail, soit dans nos locaux à Bruxelles. 2020 avait donné un coup de frein brusque aux formations en raison de la pandémie. 2021 a été également difficile en raison des vagues successives de COVID et nous avons dû jongler entre présentiel, distanciel, reports et annulations, et nous avons aussi essayé de garder le contact en utilisant les vidéoconférences pour continuer à proposer des formations ou rencontrer des étudiants pendant le Forum annuel. Les formations et congrès ont repris timidement fin 2021 pour mieux se redéployer en 2022, et le rythme est toujours en hausse. Une multitude de formations, plus intéressantes les unes que les autres, ont été ajoutées ou remises au Catalogue des formations, qui est établi par un groupe d'experts de terrain et experts en formation afin d'être à l'écoute des besoins réels des professions de soins.

Catalogue des formations en ligne : <https://www.infirmieres.be/formations>



Olivier Gendebien





Olivier Gendebien



Comme 2020 et 2021, 2022 a donc été une année compliquée, durant laquelle nous avons été confrontés à d'innombrables difficultés. Nous avons pu rebondir, réengager un coordinateur administratif qui nous a aidés à remettre sur pied le catalogue de formation, revoir des fonctionnements internes, reprendre contact avec les formateurs, les institutions de soins et nos membres.

Nous remarquons toutefois une diminution dans le nombre de membres qui nous suivent alors que, plus que jamais, nous avons besoin de vous pour continuer à vous offrir nos services et à défendre la profession ! Sans les membres, nous ne sommes pas représentatifs et nous ne pouvons pas nous faire entendre aux places stratégiques qui nécessitent un lobbying politique. N'hésitez donc pas à parler de nous autour de vous, à devenir ou rester membre, les avantages sont nombreux !

Pour devenir membre : <https://www.infirmieres.be/affiliation>

En plus de cet aspect de représentativité, nous ne pouvons pas fonctionner en vase clos. Nous sommes vos porte-paroles, nous avons besoin de vos idées, réflexions, retours et surtout de votre soutien afin de pérenniser notre activité et la visibilité de la profession infirmière et soignante au sens large en Belgique et au niveau mondial, et afin que notre travail, bénévole, mais enthousiaste, soit réalisé en cohérence avec vos réalités et besoins.

Je ne peux pas clôturer ce mot sans souligner avec gratitude l'investissement des membres du bureau, de l'organe d'administration, des associations professionnelles partenaires avec qui nous collaborons, des mandataires, de nos bénévoles qui vous accueillent en formation... Leur engagement bénévole, leurs expertises mises en commun afin de défendre et de représenter les praticiens de l'art infirmier sont précieux. Je souhaite cette année remercier une fois de plus, plus particulièrement, Mesdames Anne-Marie Solé et Francine Duchâteau, qui, depuis un an et demi, ont porté la gestion administrative et logistique de l'ASBL, de manière bénévole, pour nous aider à surmonter ces moments difficiles : sans elles, nous n'aurions pas pu continuer à avancer comme nous l'avons fait !

**Olivier Gendebien**

Président

# 2. Introduction

L'Association belge des praticiens de l'art infirmier – acn-asbl existe depuis 1924. Elle a pour objet de regrouper les praticiens de l'art infirmier au sens de la loi sur l'exercice des professions de santé telle que coordonnée le 10/05/2015, y compris les aides-soignants ; en vue de les représenter, les informer et de participer au développement de leurs compétences.

L'acn poursuit la réalisation de son but par l'exercice des activités suivantes, notamment :

- Rassembler les praticiens de l'art infirmier pour défendre, tant d'un point de vue personnel qu'institutionnel, les valeurs et la déontologie qui sous-tendent la pratique de soins infirmiers de qualité visant l'autonomie, la protection et le respect du patient/client.
- Assurer la défense des intérêts sociaux, économiques, légaux, culturels et déontologiques des praticiens de l'art infirmier.
- Contribuer à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence professionnelle au travers de la formation de base, de la formation continuée, de la pratique et de l'organisation du système de santé.
- Promouvoir la qualité des soins infirmiers, entre autres par la formation permanente et continuée.
- Contribuer à la recherche en matière de sciences et soins infirmiers et de santé.
- Représenter les praticiens de l'art infirmier au sein de toutes les instances locales, régionales, provinciales, communautaires, fédérales et internationale.
- Instaurer un dialogue avec les autres professionnels de la santé dans un but de concertation interdisciplinaire.
- Organiser toute activité culturelle ou d'intérêt professionnel dans le but, soit de répondre à son but social, soit de soutenir les praticiens dans l'exercice de leur profession (des formations, des congrès, des séminaires, ...).
- Promouvoir la recherche, la formation continue et le recyclage à toutes les étapes de la vie pour développer l'individu dans ses compétences professionnelles mais aussi culturelles, sociales et citoyennes.
- Assumer des services (gestion, secrétariat, comptabilité, ...) pour d'autres ASBL poursuivant des objectifs professionnels infirmiers similaires et selon des modalités à préciser dans une convention.

L'association peut également accomplir toutes les activités qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation du but désintéressé, en ce compris des activités commerciales à caractère accessoire dont les revenus seront intégralement destinés à la réalisation dudit but désintéressé.

→ 3 missions : **REPRÉSENTER - INFORMER - FORMER**

# 3. Bilan 2022



## 3.1. Représenter

Outre les services aux membres, l'objectif central de l'acn est de représenter et de défendre les praticiens de l'art infirmier au sein du système de santé fédéral, régional, communautaire, provincial et international. Les actions dans ce domaine sont réalisées en vue de collaborer à la reconnaissance de la profession sur un plan légal et scientifique. Nous répondons à cet objectif grâce aux mandats officiels dont l'acn dispose dans divers organes d'avis officiels et par lesquels nous faisons entendre la voix de la profession.

En 2022, les différents mandats étaient :

**L'acn  
représente en  
2022 plus de  
587 membres  
individuels et  
58 institutions,  
dans lesquelles  
travaillent  
environ 7000  
praticiens de  
l'art infirmier.**

### Sur le plan fédéral

#### → Conseil Fédéral de l'Art Infirmier - CFAI Représentants des Infirmiers :

- Edgard Peters (effectif – Président du CFAI) et sa suppléante, Sophie Dedieu
- Denis Garcia (effectif) et sa suppléante, Mariella Martorana
- Virginie Senzot (effective)
- Christel Menozzi (effective) et sa suppléante, Cindy Radoux
- Geneviève Mertens (suppléante)
- Suzanne Mogue (effective) et sa suppléante, Natalia Velissariou
- Audrey Husquinet (effective) et sa suppléante, Marie-Louise Fiset
- Irina Chkileva Hulak (effective)

#### → Conseil Fédéral des Sages Femmes

- Françoise Mijcke (Effective)

#### → Commission Technique de l'Art Infirmier (CTAI)

- Effectifs : Christine Willems et Catherine Gerardy
- Suppléants : Patricia Menti et Emmanuel Simon

#### → Conseil Fédéral pour l'Allaitement Maternel

- Jacqueline Orban (effective) et sa suppléante, Florence Orlandi





**Parce qu'elle est membre fondatrice de l'UGIB, l'acn est omniprésente sur la scène politique et sociale belge.**

→ **Commissions Médicales Provinciales (dissoutes fin 2022 et remplacées par la Commission de contrôle de la qualité)**

**Brabant Wallon :**

- Jacqueline Orban (effective)
- Elisabeth Darras (suppléante)

**Namur :**

- Claude Mercenier (effective)
- Hedwige Vossen (suppléante)

**Luxembourg :**

- Jacinthe Dancot (effective)
- Marie Clotilde Lebas (suppléante)

**Hainaut :**

- Aldo Spettante (effectif)
- Patricia Menti (suppléante)

**Liège :**

- Nicolas Hansroul (effectif)
- Ann Lamproye (suppléante)

→ **CA du KCE (via UGIB)**

- Olivier Thonon (suppléant)

→ **Commission de planification offre médicale – section infirmière (via UGIB)**

- Olivier Thonon (suppléant)

→ **Commission Droits du patient (via UGIB)**

- Mafalda Leal

→ **Conseil Fédéral des établissements hospitaliers (via UGIB)**

- Olivier Thonon (suppléant)

→ **EBPracticeNet**

- Jerry Van Biene

## A L'I.N.A.M.I.

### → Commission des Profils

- Johan Corijn (président)

### → SECM - Chambre de première instance pour les Praticiens de l'Art Infirmier

- Claude Mercenier (effectif)
- Johan Corijn (suppléant)
- Christine Ori (suppléante)
- Claire Van de Weyer (suppléante)
- Patricia Beaufays (suppléante)

### → SECM - Commission de recours pour les Praticiens de l'Art Infirmiers

- Edgard Peters (effectif)
- Jacqueline Orban (suppléante)

### → SECM - Commission de recours pour les sages femmes

- Jacqueline Orban (effective)

### → Observatoire des maladies chroniques

- Nadine Chard'Homme

## A LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES ET DANS LES RÉGIONS :

### → AVIQ - Prévention et promotion de la santé

- Patricia Menti

### → Commission de Promotion de la Santé à l'École

- Laetitia Honoré (effective, vice-présidente) et sa suppléante, Bénédicte de Tiège

### → Commissions d'agrément

#### Section oncologie

- Rédouane Boukhari
- Claire Detienne
- Ayhan Findick

#### Section diabète

- Pascale Carrette
- Pierre Massotte

#### Section gériatrie

- Joel Chabot
- Emmanuel Draguet
- Christine Heymans (ComPAs)
- Marie Angèle Naho
- Cécile Piron (ComPAs)

#### Section pédiatrie et néonatalogie

- Evelyne Bossart
- Patricia Menti
- Danielle Purnelle

#### Section soins intensifs et d'urgence

- Ann Lamproye
- Nicolas Hansroul

#### Section aide-soignant

- Maria Chaliasios
- Emmanuel Draguet
- Irina Chkileva-Hulak
- Nicaise Mabega Kaseka

#### Section psychiatrie et santé mentale

- Rédouane Boukhari
- Joel Chabot

#### Section soins palliatifs

- Emmanuel Draguet
- Pierre Massotte

#### Section soins périopératoire

- Caroline Gerkens
- Christine Willems

## SUR LE PLAN INTERNATIONAL :

### → Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF)

- Olivier Gendebien

## AUTRES MANDATS :

### → PO du CPSI

- Elisabeth Darras (présidente)
- Cathy Delannoy
- Jean-Louis Fontaine
- Olivier Gendebien
- Miguel Lardennois
- Aldo Spettante (AG)

### → UGIB

- Edgard Peters
- Olivier Thonon, remplacé en cours d'année par Delphine Haulotte
- Geoffroy Berckmans, mandat terminé en cours d'année
- Martine Van Basselaere, mandat terminé en cours d'année

### → GT Infirmier de pratique avancée de l'UGIB

- Jacinthe Dancot

### → Fonds TRES

**Dr Jules-Marie Heymans** (qui a terminé ses missions en 2022)

- Miguel Lardennois

### → Comité scientifique de la revue Contact

- Elisabeth Darras

### → Belgian Pain Society

- Nadine Chard'homme

### → Groupe des Directions de l'enseignement infirmier du réseau libre confessionnel

- Yannick Dubois, remplacé en cours d'année par Laurence Piron

## Rapport 2022 du CFAI : Conseil Fédéral de l'Art Infirmier

Le Conseil fédéral de l'art infirmier donne au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions, à sa demande ou d'initiative, des avis sur toute matière relative à l'art infirmier et, en particulier, en matière d'exercice de l'art infirmier et des qualifications requises.

Le Conseil fédéral de l'art infirmier peut également donner au Ministre qui a la Santé publique dans ses attributions et aux autorités des communautés compétentes en matière d'enseignement, à leur demande ou d'initiative, des avis sur toute matière relative aux études et à la formation des personnes visées à l'article 45.

Durant l'année 2022, le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (nouvellement mis en place en 2021) a rédigé son Règlement d'Ordre Intérieur et a transmis cinq avis au Ministre Franck Vandembroucke, Ministre la Santé publique et des Affaires sociales :

- [Avis CFAI 2022/01 « Dossier patient informatisé »](#)
- [Avis CFAI 2022/02 « Portfolio »](#)
- [Avis CFAI 2022/03 concernant l'élargissement des critères d'enregistrement des aides-soignants](#)
- [Avis CFAI 2022/04 concernant le rôle des sages-femmes dans la vaccination des nourrissons](#)
- [Avis 2022/05 du CFAI concernant les demandes de visas infirmiers par des diplômés non-EU](#)

L'ensemble des avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier sont disponible sur le site du S.P.F. Santé publique à l'adresse suivante : <http://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/conseil-federal-de-lart-infirmier>



## Rapport 2022 de la CTAI : Commission Technique de l'Art Infirmier

La **Commission Technique de l'Art Infirmier** a été créée en 1975. La Commission donne au Ministre de la Santé publique, à sa demande ou d'initiative, des avis concernant :

- la liste des prestations techniques de l'art infirmier (B1/B2) ;
- la liste des actes pouvant être confiés par un médecin à un infirmier (C) ;
- les modalités d'exécution de ces prestations et actes ;
- les exigences de qualification auxquelles les infirmiers doivent répondre.

L'Arrêté Royal du 18 juin 1990 détaille les prestations techniques que les infirmiers peuvent réaliser en toute autonomie (B1), sur prescription (B2) et les actes pouvant être confié par un médecin (C).

En cas de doute sur la légalité de l'exécution d'une prestation technique ou d'un acte – après consultation de l'Arrêté Royal du 18 juin 1990 et les questions et réponses – vous pouvez toujours adresser votre question par mail à l'administration : [tcv-ctai@sante.belgique.be](mailto:tcv-ctai@sante.belgique.be)

En 2022, la CTAI a publié quatre recommandations :

- [Déblocage d'un drain cardiaque bouché](#)
- [Mesure de paramètres dans le cadre de la télémédecine](#)
- [Utilisation du palan par les personnes qui n'ont pas la qualification légale pour exécuter des soins de santé](#)
- [Question à la CTAI : Distribution de médicaments par les aides-soignants](#)

L'ensemble des avis du Conseil Fédéral de l'Art Infirmier sont disponible sur le site du S.P.F. Santé publique à l'adresse suivante : <https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/organe-d%27avis-et-de-concertation/commission-technique-de-lart-infirmier>



## 3.2. Informer

### REVUES PARUES EN 2022



#### N° 202 : JANVIER - MARS 2022

##### → Des soins de qualité ? Oui mais comment ?

- Editorial : La qualité, par et pour les infirmiers
- Interview : Franck Vandembroucke
- Avis de la Commission fédérale droits du patient sur la vaccination obligatoire
- EBPracticenet
- Spiritual care
- Budget des soins de santé
- Classifications infirmières
- Législation : Responsabilité de l'infirmier
- AISE : évolution de l'association
- Agenda des formations

#### N° 203 : AVRIL - JUIN 2022

##### → Bel été, vous l'avez bien mérité !

- Edito : Baisers et coquillages
- Infirmier en soins aux aînés
- « Bonne nuit », mon aîné ?
- Aide-soignant expert
- Législation : Délégation aux aides-soignants
- Plan d'urgence hospitalier
- Obligé de se vacciner ? Réflexions de notre commission éthique
- Force de travail infirmière en 2043
- EBN : Quelles ressources électroniques ?
- Recherche : Garder les infirmiers dans la profession
- Agenda



#### N° 204 : JUILLET - SEPTEMBRE 2022

##### → Grandir ensemble

- Edito : la formation et les partages pour grandir ensemble
- Filière accélérée de soins « nurse-led » aux urgences
- Infirmière de pratique avancée, qui es-tu ?
- Rideaux de séparation et hygiène hospitalière
- Isolement des personnes âgées non collaboratives
- Changements dans les diagnostics infirmiers
- Soins de plaies
- Législation : loi qualité
- EBN : question PICO
- Recherche : soins palliatifs à domicile
- Agenda

#### N° 205 : OCTOBRE - DÉCEMBRE 2022

##### → Bonne année, Bonne santé !

- Edito : All I want for Christmas is...
- Que penser des mesures anti-pénurie du Ministre Vandembroucke ?
- Prendre soin de nos futurs collègues
- Recherche : Echange des rôles dans la simulation
- Thérapie par pression négative dans les soins infirmiers à domicile
- Législation : Déterger-débrider une plaie, un rôle infirmier ?
- Le portfolio stimule la formation continue
- EBN : Les niveaux de preuves scientifiques
- Recherche : Effet d'un programme éducatif dirigé par un infirmier
- Agenda



#### Rapport d'activité 2022

Outil incontournable pour mieux communiquer avec nos membres, avec les institutions et les politiques.

#### InfoNursing

L'acn vous informe notamment via sa revue trimestrielle InfoNursing, coordonnée par Jacinthe Dancot. Son contenu comprend des articles scientifiques, des articles de vulgarisation, un point législation, des témoignages ou questions de membres auxquelles nous répondons. Nous y publions également le programme des formations.

La publicité est limitée 10 % (4 pages sur les 40 habituelles) des pages d'articles afin de conserver une revue ayant principalement un intérêt professionnel, InfoNursing est la seule revue infirmière belge à appliquer cette limite ! Le tirage est de 1900 exemplaires. Ceux-ci sont envoyés aux membres individuels, aux institutions affiliées (en trois exemplaires) et aux parlementaires ou personnalités politiques intéressés par les matières de santé. La revue est également disponible en ligne sur le site de l'acn, pour les membres individuels uniquement.



#### Catalogue des formations 2023

Liste des formations proposées à l'acn et dans les institutions. La liste actualisée figure sur le site internet [www.infirmieres.be](http://www.infirmieres.be)



### SITE : [www.infirmieres.be](http://www.infirmieres.be)



Depuis 2015, le site vous propose des actualités, des annonces d'emplois, les programmes de formation, les informations associatives habituelles (comme ce rapport d'activités), ainsi qu'un espace réservé aux membres qui contient des documents législatifs utiles à leur pratique et toutes les revues InfoNursing téléchargeables. On y trouve aussi de nombreux liens vers tous nos partenaires et une FAQ. Les visiteurs peuvent profiter de notre service en ligne pour s'inscrire à une activité ou pour s'affilier.

Vous aurez peut-être remarqué de petits bugs sur notre site web lié à sa vétusté (eh oui, 7 ans c'est vieux en matière d'informatique), une nouvelle version de notre site web est en préparation en 2023 et sera mise en ligne en 2024.



### Réseaux sociaux

Pour communiquer au mieux, l'acn a, depuis 2012, une page **Facebook** « Acn Asbl » ! Nous y publions des actualités, des vidéos, des informations sur nos congrès et séminaires ! Vous y avez la parole : donnez votre avis et posez vos questions ! La fréquentation des pages Facebook professionnelles diminue (dans tous les secteurs), c'est une tendance mondiale, au profit de pages plus légères ou d'actualités plus anecdotiques, nous nous y adaptons et conservons environ 4400 *followers*.

<https://www.facebook.com/acn.asbl>



L'acn a donc plus récemment créé une page **LinkedIn**, utilisée notamment pour informer des formations, séminaires, ... et lancer les appels à candidature, et est aussi active sur Instagram. Le réseau LinkedIn étant devenu LE réseau en matières professionnelles, c'est celui sur lequel nous comptons le plus progresser à partir de 2022 (1150 *followers* à ce stade).

<https://www.linkedin.com/in/acn-asbl-b9913958/>



L'acn a également une page **Instagram** :

<https://www.instagram.com/acn.asbl/>



### Fréquentation du site : évolution !

|                            | 2019    | 2020    | 2021    | 2022   |
|----------------------------|---------|---------|---------|--------|
| Visites                    | 44 261  | 36 236  | 59 895  | 49 000 |
| Pages vues                 | 241 983 | 221 893 | 144 490 | *      |
| Pages par visite           | 3,71    | 3,20    | 2,41    | *      |
| Durée moyenne de la visite | 02 :45  | 02 :07  | 01 :39  | 01 :57 |

\*Informations non disponibles



## Réponses aux questions des membres

L'acn a la réputation d'offrir à ses membres un service de réponse aux questions défiant toute concurrence. Et cette activité s'est grandement amplifiée avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information... Chaque question envoyée par un praticien à l'acn est triée par le secrétariat, qui la fait suivre aux personnes les plus compétentes pour y répondre. Lorsque la réponse est clairement rédigée, elle est envoyée et, si nécessaire, un suivi est assuré. La plupart des questions des membres trouvent réponse dans les 48 heures, pour les plus simples, à 1 semaine, pour les plus compliquées. Beaucoup de questions ne sont pas comptabilisées, car elles ont trouvé une réponse directe par téléphone...

En 2022, nous avons répondu à 49 questions portant principalement sur des clarifications législatives quant à la pratique de l'art infirmier, sur les TPP-QPP et primes et sur la formation initiale ou continue. Nous avons également été questionnés régulièrement sur le rôle de l'acn et sur ses positions dans différents domaines.

### Les questions posées concernaient les thèmes suivants :

|   | 2022      |
|---|-----------|
| La pratique infirmière : les concepts, les actes infirmiers, les conditions dans lesquelles ils sont posés, le visa d'exercice... | 8         |
| Les aides-soignants et la délégation  | 3         |
| Les sages-femmes  |           |
| Les titres et qualifications professionnels particuliers – agrément – équivalence – prime   | 8         |
| La formation (initiale et continue, tous professionnels)  | 8         |
| Les différents secteurs de soins et les conditions de travail ou de rémunération – législation du travail                         | 7         |
| La différenciation de fonctions   |           |
| Les outils (BeIRAI, DI-RHM)   |           |
| La responsabilité professionnelle   | 1         |
| Les associations professionnelles – Les actions de l'acn  | 7         |
| La mobilité internationale  | 4         |
| Les infirmiers en chef  |           |
| La pratique infirmière avancée  |           |
| Divers  | 3         |
| <b>Nombre de questions</b>  | <b>49</b> |
| <b>Nombre de réponses</b>   | <b>49</b> |

### Le FORUM acn des étudiants infirmiers : édition spéciale

Le Forum permet de mettre en relation des étudiants (dernière année de brevet, baccalauréat, sage-femme ou spécialisation), des employeurs, des Hautes Ecoles offrant une spécialisation, des Universités et des Associations de santé.

Les étudiants peuvent ainsi avoir un échantillon des possibilités d'emploi ou de formation qui s'offrent à eux après leurs études.

Les hôpitaux, maison de repos, sociétés d'Intérim, sociétés de soins à domicile, associations y prennent aussi les premiers contacts avec leurs futurs employés.



**En 2022, nous avons réuni en ligne plus de 850 étudiants de tous les réseaux, 12 écoles, 23 employeurs et 2 écoles de Santé Publique et consortiums organisant le Master en Sciences infirmières.**

## 3.3. Former

L'acn organise depuis plus de 60 ans des journées d'étude, séminaires et congrès visant à accroître les compétences des soignants et maintenir leurs connaissances à jour, dans le but de garantir la qualité des soins à court, moyen et long terme. Le programme des formations est conçu par la cellule développement professionnel. Les formations et congrès sont publiés sur le site de l'acn, dans la revue trimestrielle InfoNursing et par le biais des réseaux sociaux.

En 2022, deux congrès thématiques ont été organisés. A ces événements s'ajoutent 17 formations animées dans les locaux de l'acn et 31 formations intra-institutionnelles.

| Congrès et séminaires        | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre d'activités           | 143  | 138  | 148  | 190  | 30   | 71   | 50   |
| Nombre de participants       | 3487 | 2654 | 2677 | 1059 | 545  | 571  | 485* |
| Nombre de jours de formation | 173  | 155  | 168  | 190  | 45   | 95   | 60   |

\* Données relatives aux participants aux congrès et séminaires uniquement

### Les congrès

Deux congrès ont été organisés par l'acn (ou avec la collaboration de l'acn) en 2022, auxquels ont participé 230 personnes. Le taux de satisfaction globale s'élève à 86%

|                        | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020* | 2021* | 2022 |
|------------------------|------|------|------|------|-------|-------|------|
| Nombre de congrès      | 8    | 8    | 6    | 3    |       |       | 2    |
| Nombre de participants | 1673 | 907  | 886  | 625  |       |       | 230  |
| Taux de satisfaction   | 81%  | 83%  | 79%  | 34%  |       |       | 86%  |

\* Activités suspendues en raison de l'épidémie de covid

## 27e journée de gériatrie « Vous avez dit psychogériatrie ? 25/10/2022



Organisée par ComPAs, en collaboration avec l'acn, la 27e journée de gériatrie s'est tenue au centre culturel d'Ottignies à l'automne 2022. Les différents orateurs qui sont intervenus au cours de la journée ont permis d'en savoir plus sur les troubles psychogériatriques et leur prise en charge. Différents stands étaient également proposés.

Plus de 140 personnes se sont inscrites à la journée, en provenance de nombreuses structures différentes. Les participants ont eu connaissance de l'événement principalement par le site de l'acn (34%), par leur institution (33%) et via l'InfoNursing (13%).

L'évaluation de la journée, sur base des 117 questionnaires complétés, témoigne de la satisfaction des participants. Près de 75% des participants estiment que la journée a répondu à leurs attentes, complètement ou en grande partie. En outre, 45% des participants pensent mettre en pratique, complètement ou en grande partie, ce qu'ils ont appris durant la journée ; en partie seulement pour les autres participants. L'appréciation globale de la journée est cotée à 8,5/10.

## Soins de plaies - 18/11/2022

Suppression de la prescription, nouvelles prestations, avis obligatoire de l'infirmier relais en soins de plaies, communication aux médecins traitants... Des changements de la nomenclature INAMI relative aux soins des plaies étaient annoncés au 1er décembre 2022.

L'acn a donc décidé d'organiser un congrès pour soutenir les professionnel·les de l'art infirmier dans ce changement. Le contexte de ces changements et la nouvelle réglementation ont été présentés aux participant·es, ce qui a été suivi d'un temps d'information et d'échanges sur la réalisation du partage sécurisé des données de santé avec le médecin traitant.

Plus de 90 personnes se sont inscrites à cet événement thématique. Nous avons reçu 25 questionnaires, limitant les possibilités d'évaluation de la journée. Nous retiendrons toutefois que pour plus de 75% des répondants, la journée a complètement ou en grande partie répondu à leurs attentes. La satisfaction quant aux orateurs s'élève à 87%.

## Les séminaires (formations à l'acn)

Nos séminaires permettent aux soignant·es de développer leurs connaissances et leurs compétences sur un sujet ou dans un domaine précis. Ils sont ouverts aux professionnel·les du soin tels que les aides-soignants, infirmiers, infirmiers spécialisés, infirmiers ressources, cadres infirmiers, sages femmes ou encore les directeurs de maisons de repos et de soins.

Nous attachons une grande importance à la sélection de nos formateurs. Ces derniers ont tous une pratique de terrain et sont reconnus par leurs pairs comme des experts de leur matière. Nous travaillons principalement avec des infirmiers, diététiciens, juristes, psychologues, coachs en développement personnel et consultants pour entreprise...

Selon les publics visés, toutes nos formations font l'objet d'une demande d'accréditation auprès du SPF Santé Publique, de la Région Wallonne (AVIQ) et/ou de la Région Bruxelloise (Iriscare – COCOM). Plusieurs de nos formations répondent aux obligations de formation permanente des infirmiers en chefs, des infirmiers spécialisés et qualifiés. Ces obligations légales sont expliquées dans le catalogue de formation.

|                     | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre séminaires   | 57   | 62   | 76   | 79   | 30   | 91   | 17   |
| Nombre jours        | 77   | 78,5 | 95,5 | 106  | 45   | 95   | 19   |
| Nombre participants | 722  | 781  | 1000 | 1059 | 253  | 452  | 255  |



### Les formations intra-institutionnelles

L'édition de notre catalogue de formations, largement diffusé auprès des institutions de soins francophones de Belgique, suscite un essor des demandes de formations dites « INTRA », c'est-à-dire organisées au sein des institutions. Ces formations reprennent les contenus présentés dans le catalogue ; elles peuvent également être organisées « sur mesure », en adéquation avec les besoins et projets des institutions.

|                                   | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021* | 2022 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|-------|------|
| <b>Nombre de formations intra</b> | 48   | 60   | 60   | 15   |       | 31   |
| <b>Nombre de jours</b>            | 68   | 67   | 110  | 35   |       | 39   |

\* pas de données collectées

## 3.4. Responsabilité sociétale et durabilité

Pour garder une cohérence de qualité et d'éthique, l'acn s'est engagée sur différents objectifs de RSE (responsabilité sociétale et environnementale). Sa première mission de défense professionnelle est déjà en elle-même un choix éthique. Mais nous avons voulu intégrer l'entièreté de la gestion de l'association dans cette démarche RSE, via diverses mesures :



→ Collaboration avec un restaurant « Social » pour le service Horeca des congrès et séminaires :

**la Chôm'Hier AID et la K'fête**

→ Respect des compétences des bénévoles



→ Utilisation de vaisselle non jetable pour les séminaires

→ Tri des déchets

→ Etc.

# 4. Objectifs 2023



## 4.1. Revendications

1. **Augmenter qualitativement et quantitativement les normes de personnel pour le jour et la nuit. Extraction de l'Infirmier Chef des normes d'encadrement**
  - Une augmentation équivalente dans le secteur de soins résidentiel (MR, MRS) et dans les services et pratiques des soins infirmiers à domicile.
  - Prévoir une fonction hôtelière et/ou administrative dans tous les services intra et extra muros.
2. **Continuer à construire le système de différenciation de fonction des métiers soignants (et le financier), dans lequel les infirmiers puissent développer des carrières autres que hiérarchiques et développer de l'expertise, condition indispensable à la dispensation de soins de qualité ; et continuer à reconnaître, à enregistrer et à financer plus rapidement tous les titres et qualifications (en cours et à venir) dans tous les secteurs de soins.**
3. **Rendre obligatoire une formation continue permanente de deux jours minimum par an** financée par les autorités pour tous les infirmiers. Il faut également élargir le système de congés éducation payés à tous les secteurs (privé et public). Les infirmiers qui vont en formation doivent être remplacés sur le terrain afin de ne pas mettre les patients et équipes en difficulté.
4. **Structurer l'activité infirmière dans le secteur MR/MRS, dans les structures extra-muros et les services de soins à domicile,** de la même manière que celle en vigueur dans les hôpitaux, menant vers un véritable département infirmier.
5. **Financer à leur juste valeur les fonctions d'infirmier en chef,** et de même les autres fonctions hiérarchiques à haut niveau de responsabilité.
6. **Soutenir de manière cohérente et structurée la recherche infirmière ainsi que sa diffusion.**

7. **Améliorer et adapter le financement de tous les hôpitaux, quelle que soit leur taille, pour assurer une qualité des soins optimale afin de répondre aux besoins locaux de la population.**
8. **Garantir une représentation équilibrée et suffisante des infirmiers dans :**
  - Tous les conseils et commissions organisés par l'Autorité Fédérale ;
  - Tous les conseils et commissions organisés par les Autorités Régionales, également ceux qui seront mis en place, dans la perspective de la sixième réforme de l'Etat ;
  - Les différents conseils et commissions au sein de l'INAMI, en assurant une extension, révision et représentation proportionnelle des infirmiers ;
  - Au niveau international.
9. Répondre à la revendication également soutenue par l'UGIB pour la Fédération Wallonie-Bruxelles d'**UNE formation en soins infirmiers en 1 seule filière organisée en 4 ans de niveau bachelier (CEC6)** afin de répondre à la directive européenne et aux besoins en soins actuelles et futurs de la population. L'infirmier doit pouvoir disposer à côté de lui d'un assistant en soins infirmiers mieux formé que l'aide-soignant actuel, autorisé à réaliser plus de prestations dont certaines de manière autonome, mais doit conserver la compétence d'évaluer préalablement l'état de santé de la personne soignée. Ses compétences doivent être élargies selon les recommandations formulées par le CFAI.
10. Mettre en place la réglementation concernant la **pratique infirmière avancée**, titulaire d'un master en sciences infirmières et compétente pour le suivi autonome de patients/collectivités. D'autre part, si le système de spécialisations infirmières doit être revu, il doit l'être sur base du dernier avis du CFAI en la matière.

## 4.2. Information

- Des réseaux sociaux alimentés plusieurs fois par semaine, avec du contenu professionnel et scientifique
- Poursuivre les InfFlash en fonction de l'actualité professionnelle
- Développer notre communication sur nos actions : celles-ci sont nombreuses mais nous informons trop peu nos membres sur ce que nous réalisons.

## 4.3. Formation

- Répondre au mieux aux besoins du terrain
- Promouvoir les formations sur mesures en institutions
- Organisation de formations sous le format de visio-conférence en regard du contexte pandémique et des évolutions qu'il a générées
- Préparation de nouveaux formats de formation pour exploiter le positif du contexte postpandémique

## 4.4. Plan R.S.E.

- Continuer ce qui est déjà mis en place
- Formation continue pour les employés
- Trouver des nouveaux partenariats  
« donnant/donnant » - « gagnant/gagnant »
- Formation en communication politique pour le bureau exécutif

# 5. Structure

## 5.1. L'Association belge des praticiens de l'art infirmier (acn - ASBL)

De par sa structure et son mode de fonctionnement, l'acn essaie d'obtenir l'avis de l'ensemble de la profession avant d'émettre un avis officiel sur une problématique ou avant de prendre une décision.

L'acn n'attend pas passivement que ses membres lui disent sur quels problèmes agir... l'acn interroge la profession régulièrement (sondages, forums, groupes de travail, ...) et s'assure toujours d'une assise diversifiée de la profession au sein de ses organes de gestion que sont le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

De plus, elle fait partie de l'UGIB, dont elle est un membre fondateur.

## 5.2. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se réunit au minimum une fois par an. Elle est composée des membres soit élus aux divers mandats de l'acn, soit désignés pour représenter une facette particulière de la pratique infirmière.

L'Assemblée Générale est l'organe qui inspire la politique et les orientations de l'association.

**Tous les secteurs d'activités ou particularités suivantes sont représentés dans notre AG :**

- Infirmier bachelier
- Infirmier breveté
- Aide-soignant
- Infirmière – sage-femme
- Infirmier travaillant dans le secteur des personnes âgées
- Infirmier représentant la pratique en oncologie
- Infirmier représentant la pratique en pédiatrie et néonéonatalogie
- Infirmier représentant la pratique en diabétologie
- Infirmier représentant la pratique en soins intensifs et aide médicale urgente
- Infirmier représentant la pratique en révalidation
- Infirmier représentant la pratique à domicile comme salarié
- Infirmier représentant la pratique à domicile indépendant
- Infirmier représentant la pratique en maison médicale
- Infirmier représentant la pratique en salle d'opération
- Infirmier représentant la pratique en santé mentale et psychiatrie
- Infirmier représentant la prise en charge de la douleur
- Infirmier conseiller en informatique
- Infirmier représentant la pratique en santé communautaire
- Infirmier représentant la pratique en imagerie médicale et la radiothérapie
- Infirmier réalisant des soins esthétiques et de bien-être
- Infirmier expert en réflexion éthique
- Infirmier expert en DI-RHM
- Infirmiers désignés aux commissions médicales provinciales
- Cadre infirmier hospitalier
- Directeur infirmier hospitalier
- Directeur infirmier de MR-MRS
- Enseignant infirmier de niveau supérieur (bachelier)
- Enseignant infirmier du 4ème degré de l'enseignement secondaire (brevet)
- Directeur d'institut de formation en soins infirmier
- Directeur dans l'enseignement de promotion sociale
- Représentant du réseau libre de l'enseignement infirmier



### 5.3. L'Organe d'administration (OA)

L'OA se réunit mensuellement. Il est composé de 14 personnes de l'acn choisies parmi les membres de l'Assemblée Générale parce qu'elles représentent une facette incontournable de la pratique infirmière (la première ligne, les soins aigus, les soins chroniques, l'enfance, la santé mentale et l'enseignement) ou parce qu'elles sont mandatées dans une structure particulièrement importante pour la profession (CTAI, CFAI, UGIB). Il comprend aussi des membres permanents.

L'OA assure la gestion courante de l'association : suivi des dossiers en cours et prises de décisions opérationnelles conformément aux orientations prises en AG.

En 2022, outre les membres du Bureau exécutif élus en son sein (voir ci-dessous), il était composé de :

- Elisabeth Darras, représentante du CPSI, membre permanente ;
- Yannick Dubois, directeur du département paramédical Galilée, remplacé en cours d'année par Laurence Piron, directrice du département paramédical HELMO, représentante du réseau libre confessionnel, membre permanent(e) ;
- Jean-Louis Fontaine, Adjoint à la direction du département infirmier aux Cliniques universitaires Saint-Luc ;
- Marie Clotilde Lebas, enseignante HEPN spécialisation en santé mentale et psychiatrie ;
- Florence Orlandi, directrice adjointe au département santé HE Vinci ;
- Xavier Patti, infirmier en soins primaires, ASBL Maison Médicale Centre de Santé Intégré Angleur ;
- Barbara Schmit, enseignante HE Vinci, remplacée en cours d'année par Micheline Désiron (cooptée par l'OA), infirmière au CHU de Liège ;
- Virginie Senzot, infirmière SISU.

## 5.4. Le bureau exécutif

L'OA élit en son sein un bureau composé des président, vice-présidents, trésorier, secrétaire et conseillers généraux ainsi que du coordinateur interne. Ce bureau assure la gestion quotidienne de l'association. En 2022, il s'agissait de :

- Olivier Gendebien : président, directeur du département infirmier au CHU UCL Namur, site Sainte Elisabeth ;
- Edgard Peters : vice-président, DDI de la FASD et président du CFAI ;
- Christel Menozzi, vice-présidente, infirmière chef de service au CHU de Liège ;
- Catherine Gerardy : secrétaire, infirmière chef de service à l'Hôpital de la Citadelle ;
- Olivier Thonon, trésorier, infirmier chef de service au CHU de Liège, remplacé en cours d'année par Delphine Haulotte (cooptée par l'OA), infirmière chef de service au CHU UCL Namur, site Sainte Elisabeth ;
- Jacinthe Dancot : coordinatrice de l'InfoNursing, coordinatrice de la section Soins infirmiers de la HERS et maître de conférences à l'ULiège.

## 5.5. L'Assemblée des Mandataires

L'Assemblée de Mandataire se compose d'une centaine de personnes représentant des infirmiers (employés et indépendants) bacheliers, brevetés, des aides-soignants, des DDI, des enseignants, etc. Les Assemblées des Mandataires ont lieu neuf fois par an autour de sujets d'actualités en invitant des personnalités concernées et en construisant via la discussion un avis centralisé et éclairé. Notre Assemblée des Mandataires a également intégré des représentants étudiants, afin que leur vision puisse être portée par l'acn et enrichir les débats.



## 5.6. L'équipe de coordination

Notre association est la seule association de praticiens de l'art infirmier d'expression francophone ayant engagé depuis plus de 45 ans des personnes rémunérées sur fond propre afin d'améliorer les services aux membres en particulier et à la profession en général.

L'équipe a dû être réduite, faute d'activités de formation, durant la pandémie de COVID. En 2022, la coordination a été assurée à mi-temps puis à temps plein par Kilian Mureddu.

L'association a, ces dernières années, multiplié ses activités et amélioré sa visibilité. Pour garantir ce dynamisme et être « sur la balle » auprès de notre public et de nos intervenants, il est impératif d'avoir une bonne coordination des actions et des personnes

La coordination des activités a été assurée par le bureau et l'aide de bénévoles, un immense merci à Francine et Anne-Marie.

## 5.7. L'équipe des volontaires

L'acn, sans les volontaires, ne peut pas fonctionner. Notre activité est en effet intense, et il faut notamment accueillir les participants aux formations pour prendre soin de nos soignants.

Une volontaire est présente à l'acn pour chaque formation organisée dans nos locaux. Le travail lié aux évaluations fait échos aux formations organisées à l'acn et au sein des structures. Une implication quasi quotidienne est également à souligner, concernant la gestion des affiliations notamment. Voilà ce qu'ils font pour nous, pour vous : envois des cartes de membre, résumé des évaluations des séminaires et congrès, préparation des documents donnés aux formations, aide logistique lors des séminaires et congrès (pause-café, accueil, lunch), préparations des mailings, ...

Donc merci à : Livine et Luc, Viviane et Philippe, Anne Marie et Francine !



## 5.8. Les Commissions et les groupes de travail

En 2022, en raison de la crise sanitaire, nos différentes commissions ont continué à échanger par mail ou à se rencontrer physiquement ou à distance, en fonction des possibilités de leurs membres dans cette période compliquée

- A. La commission pédiatrie
- B. La commission Santé mentale et psychiatrie
- C. La cellule de développement professionnel
- D. La commission soins à domicile
- E. Bureau des directeurs de département infirmier
- F. La commission éthique

### G. La commission « recherche »



- 1. Réunions**

Suite à la crise COVID, les membres de la Commission ont souhaité interrompre les réunions jusqu'à ce qu'elles puissent à nouveau se réaliser en présentiel. Une réunion prévue fin décembre a dû être reportée en février 2023.
- 2. Prix GRASI**

La Commission n'a reçu aucun travail cette année.
- 3. Rencontre avec des équipes effectuant une recherche**

Pour cette activité également, nous n'avons pu continuer les rencontres avec les équipes.
- 4. Membres de la Commission en 2022**

Ch. Campi, M-Th Celis, G. Ceulener, E. Darras, I. De Geest, C. Gaillet, T. Timmermans, Th. Van Durme

Tous ceux et celles qui souhaitent contribuer personnellement aux travaux de cette commission et ainsi participer au développement de la recherche en soins infirmiers sont les bienvenus. Il suffit de prendre contact soit avec la présidente du groupe, soit avec le secrétariat de l'acn.

**Présidente :** Marie-Thérèse CELIS-GERADIN - mthcelis@hotmail.com



## 5.9. Les Associations conventionnées



### 5.9.1. ComPAs

**ComPAs** est l'Association belge des praticiens de l'art infirmier travaillant auprès des personnes âgées.

Notre association comprend 106 membres qui sont tous membres de l'acn et de ce fait jouissent des avantages qu'elle offre à ses affiliés.

L'Assemblée Générale se réunit environ six fois par an pour échanger et réfléchir aux pratiques infirmières et aides-soignantes auprès des personnes âgées. Cette année nous nous sommes réunies en présentiel une fois, les autres réunions ont été réalisées par ZOOM.

Nous avons préparé notre congrès ayant pour thème : « Vous avez dit psychogériatrie ? ». Il a eu lieu au centre culturel d'Ottignies, a réuni 110 participants.

Notre page Facebook est gérée par Meryem Djessas et Natalia Velissariou. Elle a pour objectif d'informer et d'échanger sur nos pratiques de soignants travaillant auprès des personnes âgées. Vous y trouverez des publications basées sur l'evidence-based nursing, sur la législation, sur les formations, les congrès, ...

Nous avons rédigé un article pour l'InfoNursing paru en juin 2022 : « Être infirmier(ère) aux soins des aînés, de l'espoir pour un enthousiasme croissant » par Marie Georis et Bénédicte Hamoir.

Nous participons au Projet Rampe-âge 2.3, dont le but est de favoriser le maintien au domicile des personnes âgées en perte d'autonomie au domicile via l'interdisciplinarité. Nicole Michaux nous représente dans ce groupe. Cette année, une infirmière a participé à un travail d'e learning dont le sujet est la polymédication.

Pour faire partie de l'AG, il suffit de se faire membre de Compas via le site internet de l'acn [www.infirmieres.be](http://www.infirmieres.be) et d'écrire un mail à Nicole Michaux, présidente ComPAs [henriet.michaux@hotmail.com](mailto:henriet.michaux@hotmail.com) pour signaler sa candidature et ses motivations à nous rejoindre.



### 5.9.2. AFEDI

Association Francophone Européenne des Diagnostics, Interventions et Résultats Infirmiers a.i.s.b.l.

#### Constitution du bureau :

Présidente : I. De Geest

Secrétaire : J. Gustin

Trésorière : F. Gilbert

Membres : C. Gaillet, M.Th Geradin-Celis, N. Milleville, E. Fayt

#### Réunion de secteur :

- Six réunions de secteurs
- Faire le relais entre le CA Europe et le secteur
- Organiser les activités du secteur
- Créer des liens avec le tissu associatif belge

#### Activités et thématiques abordées :

- Préparation de deux présentations pour les JEE de 2022 (« Les 30 ans de l'AFEDI » et « Faut-il toujours poser un Diagnostic Infirmier ? »)
- Activité de secteur :
  - Présentation du nouveau NANDA-I à Namur (75 personnes présentes)
  - Présentation du Nouveau NANDA-I à Luxembourg (20 personnes présentes)
  - 5ième journée de secteur (107 personnes présentes)
- Préparation de présentations pour 2023
  - AFIU Utilisation des classifications dans les services d'urgences (mars 2023)
  - Sixième journée de secteur (16 novembre 2023)
- Activités de liaison avec les autres associations professionnelles
  - Prise de contact avec les associations professionnelles belges



### 5.9.3. Association Francophone des Infirmier(e)s de Salle d'Opération AFISO

L'AFISO est une ASBL créée en 1986 dans le but de valoriser les soins infirmiers au bloc opératoire. L'association a conclu une convention de reconnaissance mutuelle avec l'Association belge des praticiens de l'art infirmier – acn-ABSL et est membre de l'Union Générale des Infirmières de Belgique (UGIB). Elle est membre actif et fondateur de l'Association Européenne des Infirmières de Salle d'Opération (EORNA).

L'AFISO a choisi de rompre sa convention avec l'acn à l'issue de l'année 2022.



#### 5.9.4. Association Francophone des Infirmier(e)s d'Urgence AFIU

L'Association Francophone des Infirmier.e.s d'Urgence (AFIU) est une association professionnelle et scientifique qui promeut la qualité des soins infirmiers au sein des services d'urgences et en préhospitalier, ainsi que dans l'enseignement et les fonctions de management.

Cette asbl est accessible à tout titulaire d'un titre d'infirmier.e conforme aux directives européennes ainsi qu'aux étudiant.e.s infirmier.e.s de dernière année de bachelier et de spécialisation SIAMU.

L'association a pour buts :

- Promouvoir et défendre la qualité des soins infirmiers au sein de la médecine d'urgence et de catastrophe ;
- Collaborer avec les associations infirmières existantes ;
- Echanger des informations nationales et internationales concernant la promotion et l'organisation des soins d'urgence ;
- Améliorer la collaboration entre les personnes concernées par les soins d'urgence ;
- Être une source d'enseignement et de recherche en soins d'urgence et de médecine de catastrophe.

Elle se propose d'atteindre ses buts en réalisant les activités principales suivantes :

- Activités scientifiques nationales et internationales,
- Réunions scientifiques,
- Formations continues,
- Journée de réflexion avec les acteurs de la médecine d'urgences,
- Promotion et défense de la qualité des soins infirmiers en médecine d'urgences et de catastrophe,
- Echanges de bonnes pratiques en soins d'urgences,
- Echanges avec les associations professionnelles existantes,
- Et être une source d'enseignement et de recherche en soins d'urgence et médecine de catastrophe.

Elle peut prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet. De plus, elle peut accorder son aide ou sa collaboration et participation, par tout moyen, à des structures ou organismes, publics ou privés, poursuivant le même objet ou dont l'activité contribuerait ou pourrait contribuer à la réalisation de celui-ci. Son objet se situe en dehors de tout esprit de lucre comme de tout esprit d'appartenance religieuse, philosophique ou politique.

#### Membres du CA 2022

| Nom Prénom          | Fonction              | Mandat               |
|---------------------|-----------------------|----------------------|
| Bernard Jean        | Cellule Sponsoring    |                      |
| Bogaert Emilie      | Cellule communication |                      |
| Collignon Christian |                       |                      |
| Crépin Vincent      | Trésorier             | GT Immobilisation    |
| De Block Martin     | Cellule RS            | ERC / BRC            |
| Decnud Christian    | Cellule RS            |                      |
| Degueldre Blaise    | Secrétaire            | UGIB                 |
| Giltay Damien       |                       |                      |
| Loncke Vincent      |                       | acn                  |
| Maule Yves          | Vice-Président        | UGIB Fédéral + EUSEN |

| Nom Prénom        | Fonction             | Mandat      |
|-------------------|----------------------|-------------|
| Poncelet Marc     | Président            | CNSMU       |
| Schwartz Carine   |                      | CNSMU       |
| Sohet Sébastien   | Vice-Président       | UGIB        |
| Stipulente Samuel | Cellule Scientifique |             |
| Stuckens Didier   |                      | Agrément AS |

### Activités 2022

| Description                          | Occurrences | Commentaire |
|--------------------------------------|-------------|-------------|
| Conseils d'administration            | 9           |             |
| Assemblée générale ordinaire         | 1           |             |
| Journée des infirmiers chefs         | 1           |             |
| Formations continuées (organisation) |             |             |
| • CBRNe                              |             |             |
| • Webinaire FoRS                     |             |             |
| Congrès (participation)              |             |             |
| Réunion scientifique (organisation)  | 1           |             |
| Réunion commune avec SIZ Nursing     | 2           |             |

### Collaborations

| Partenaire          | Commentaire   |
|---------------------|---|
| UGIB                |   |
| CNSMU               | Participation au travail sur les nouvelles recommandations « immobilisation du rachis » |
| CFAI                |   |
| SIZ Nursing         |   |
| VVVS                |   |
| Commission agrément |   |
| FoRS Henallux       |   |

### Dossiers

- GT infirmiers spécialisés et pratique avancée
- GT Recommandations immobilisation rachis

### Objectifs 2023

- Organisations Webinaire nouvelles *guidelines* immobilisation rachis
- Formations pratiques itinérantes nouvelles *guidelines* immobilisation rachis
- Réunion scientifique
- Réunion scientifique commune AFIU / SIZ
- Participation aux différents GT
- Actif avec nos membres

**amma**  
assurances depuis 1944  
pour et par le secteur de la santé

Partenaire  
de l'acn



## RC Professionnelle

Une couverture de 20 ans,  
même après la fin du contrat

## Avantages acn

Cotisation annuelle de 90,83 €  
**Nouveau !** Option avec couverture  
Agression

Pour débiter votre carrière  
l'esprit tranquille,  
bien s'assurer est essentiel...

Contact :  02/209 02 21  
 [consult@amma.be](mailto:consult@amma.be)

[www.amma.be](http://www.amma.be) 



### 5.9.5. GIFD

Le Groupe des Infirmier(e)s Francophones Douleur existe depuis 2009. Une première décennie est donc franchie !

Il est reconnu comme *Professional Interest Group* (PIG) de la *Belgian Pain Society* (BPS), un chapitre de l'*International Association of Study of Pain* (IASP). Il s'est constitué en ASBL depuis le 24 février 2014, conventionnée avec l'acn depuis le 24 mars 2014.

Ce groupe est composé de 9 membres infirmiers avec une diversité tant géographique qu'en termes de spécificités professionnelles.

Depuis sa création, le GIFD a toujours privilégié le partage d'expériences se voulant être une plateforme d'échanges et de réflexions. Site internet : [www.gifd.be](http://www.gifd.be)

Sa volonté est de faire progresser et d'améliorer la prise en charge de la douleur, selon une approche biopsychosociale et interdisciplinaire, et ce pour tous les types de douleur.

#### Ses objectifs sont de

- Promouvoir et développer la gestion de la douleur dans l'Art Infirmier, les sciences infirmières et la qualité des soins.
- Regrouper tout praticien de l'Art Infirmier intéressé par cette matière, notamment les infirmiers porteurs d'une qualification professionnelle particulière en évaluation et traitement de la douleur ou tout autre titre dans le domaine de l'algologie reconnu en Belgique.
- Représenter et défendre la profession et l'Art Infirmier en douleur tant du point de vue de l'intérêt professionnel des membres que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés

#### Concrètement, nous souhaitons

- Défendre la fonction d'infirmier algologue
- Soutenir les collègues participant aux projets nationaux en douleur
- Développer davantage la formation de base et continuée en algologie
- Être un interlocuteur pertinent, reconnu et concerté par les instances nationales
- Faire profiter les collègues et les patients de notre expertise en évaluation et traitement de la douleur

#### Réalisations en 2022

##### *Promotion et développement de la gestion de la douleur*

- Réunions GIFD en présentiel (et virtuel pour ceux qui le souhaitaient)
- Suivi des projets nationaux en algologie : SPF
- Poursuite de l'enquête enseignement douleur
- Publication de deux *newsletters* à l'attention des membres
- Actualisation des connaissances et des recommandations en algologie chez l'enfant et l'adulte : lectures, échanges, participation aux journées de formations

##### *Actualités professionnelles*

- Représentation au sein de l'UGIB, de la BPS, de la Beppa
- Suivi des actualités professionnelles (loi qualité)
- Pratique avancée : Groupe de travail concernant l'IPA (infirmière de pratique avancée)

#### *Activités à l'attention des infirmiers experts / intéressés en Douleur*

- Membre représentant à l'UGIB
- Membre du SIDIEF depuis le 21/12/2016 : depuis 2022, conjointement avec l'acn
- Actualisation du Site du GIFD : <http://www.gifd.be> et de sa page Facebook

#### *Informations et soins de qualité aux patients*

- Journée de la fibromyalgie
- GT d'échanges sur la pratique du MEOPA
- *Explain Pain*: échanges autour de la formation en douleur chronique pour la première ligne

#### *Formation en algologie et en soins palliatifs*

- Public cible : IRSG, spécialisation en algologie, hôpital, MRS et domicile
- Lieux : CPSI, HENALLUX, ULB HeLSci, UCL Saint Luc, SNB care, CPAS Heysel, IPEPS Liège
- Accompagnement des étudiants infirmiers pour leur stage et TFE

#### *Autres Activités*

- Echo des congrès
- Mise à jour de nos statuts
- Demande de modification de la convention acn/GIFD dès février 2022
- CFAI : les actes pouvant être confiés à IRSG, aux aides-soignantes et infirmiers algo
- Réunions à la BVVS
- Projet de collaboration internationale avec des infirmiers d'Ecosse

### **Projets 2023**

#### *Promotion et développement de la gestion de la douleur*

- Suivi des projets nationaux en algologie : SPF
- Publication de newsletters à l'attention des membres, des informations sur le site et Facebook
- Explain Pain : participation aux formations organisées par la Société Scientifique de Médecine Générale

#### *Activités à l'attention des infirmiers experts ou intéressés en Douleur*

- Congrès douleur annuel le 03/10/2023
- Poursuite des formations en algologie et suivi des étudiants
- Journée Fibromyalgie
- Formation pour le groupe des membres effectifs

#### *Représentation et défense de la profession*

- Représentation au sein de l'UGIB et de la BPS
- Pratique avancée
- Discussion en cours sur le contenu d'un cursus IPA douleur avec la coordinatrice de ce master à UCL
- Participation au groupe de travail UGIB

#### *Divers*

- Finaliser le dossier enseignement de la douleur
- Actualisation du Site du GIFD : <http://www.gifd.be> et de la page Facebook
- Echo des congrès
- Participation infirmière dans les bureaux de la BPS, Beppa
- Poursuite du groupe de travail Méopa
- Roadshow pour les 75 ans de l'UGIB

GIFD a choisi de rompre sa convention avec l'acn à l'issue de l'année 2022.



### 5.9.6. SIZ Nursing

L'ASBL constitue l'association dénommée « Société des Infirmiers(e) de Soins Intensifs » et est représentée sous le sigle « **SIZ-Nursing** » pour « **Soins Intensifs(ieve) Zorgen – Nursing** » (cf. logo). **Nous avons une longue expérience dans le domaine, la SIZ Nursing existe depuis 1982 !**

- Représentation au sein de l'UGIB et de la BPS
- Suivi des actualités professionnelles (webinaire sur la vaccination)

Cette année marquait les 40 ans de la SIZ Nursing, après cette période COVID, nous avons enfin pu nous retrouver en live lors de notre symposium pour fêter cela. Nouveauté cette année avec partage des sessions aux thématiques diverses (éthique, gestion équipe, technique, ...)



Retours positifs des différents participants, réflexion autour d'un symposium plus long.



ESNO, rencontre avec DG santé Maya Matthews dans le cadre du plaidoyer pour la spécialisation des soins critiques en Europe.



Nous avons organisé un événement pour présenter les résultats de l'étude du KCE lors d'un module le 14 juin.

Participation au congrès de l'EfCCNA à Utrecht (août-septembre 22) où différents contacts avec les autres associations européennes ont eu lieu.





## IFIC, enfin une avancée significative pour le statut d'infirmier(e) spécialisé(e)

L'AFIU et la SIZ Nursing l'ont déjà dit à

acn, nous continuons de participer aux différentes réunions de l'association.

AFIU, nous réalisons deux CA communs par an. Cette dynamique nous permet de construire nos réflexions sur la spécificité SIAMU.

### Module SIZ

Pour clôturer l'année, un module en région liégeoise sur l'erreur et ses conséquences aux soins intensifs. Nous avons eu 50 participants à cette matinée.



Différentes interventions dans les médias concernant le rapport du KCE mais également les thématiques d'infirmiers spécialisés en soins critiques.

### Conseil d'administration

Au niveau du conseil d'administration en lui-même, différents mouvements ont eu lieu.

Nous avons acté la démission de Monsieur Martin Fortemps.

Nous souhaitons la bienvenue à Frédéric Bergen et Kemo Conde au sein de notre conseil d'administration.

Actuellement, notre conseil est composé de 18 personnes :

- Arnaud Bruyneel
- Sébastien Canipel
- Jérôme Tack
- Yannick Hansenne
- Ghislain Ludo
- Thomas Bouchat
- Joséphine Declaye
- Alessia Settimio
- Barbara Schmit
- Cindérella Noël
- Geraldine Blomart
- Laurent Fontaine
- Thomas Rotens
- Véronique Baudewyns
- Véronique Lorge
- Benjamin Cailleau
- Ludovic Ghislain
- Kemo Conde
- Frédéric Bergen

Les différents administrateurs occupent des activités de représentations au sein d'organismes, associations ou institutions pour la représentation de la profession infirmière.

### Projets

Au niveau des projets, la réorganisation de notre communication externe notamment par la révision de notre site internet.

Différents projets d'études sont également dans les boîtes.

2023 est une année charnière pour notre association et notre organisation, il s'agit d'une année d'élection du bureau.

### Membres :

Au niveau des statistiques, nous avons actuellement 457 membres.

# 6. Nos Partenaires

## 6.1. Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone - SIDIEF

Le Secrétariat International des Infirmiers et Infirmières de l'Espace Francophone (SIDIEF), fondé en 2000 et dont le siège social se trouve à Montréal, est en quelque sorte l'association mondiale des infirmiers francophones. Cette association a pour principal objectif de diffuser les savoirs infirmiers et de permettre leur échange au niveau international en français.



Jusqu'en 2010 l'acn a participé aux activités du SIDIEF sans s'investir dans son fonctionnement, puis en 2010 en a intégré le Conseil d'administration et ce jusqu'en 2016.

Depuis 2018 nous avons mis toute notre énergie dans la constitution puis le fonctionnement d'un consortium belge avec deux autres membres belges du SIDIEF : les Cliniques Universitaires St Luc et la Haute Ecole Vinci (ISEI). Ainsi ce consortium obtient le statut de « grand promoteur du SIDIEF » et nous garantit à nouveau une place d'administrateur au sein de cette organisation internationale. En 2022, le consortium a procédé à un changement de participation au CA : Mme Sophie Breedstraet a succédé à Mme Joelle Durbecq.

Le SIDIEF diffuse des informations, publie des prises de position, organise une Assemblée Générale chaque année dans un pays différent et un congrès mondial tous les trois ans sur un continent différent. Avec le SIDIEF et notre consortium belge, nous menons des actions régulières, principalement de communication, pour promouvoir une vision positive de la profession infirmière en Belgique, tant d'un point de vue d'exercice (employeur) que de formation (école) et de politique à venir (association).

En 2022, le consortium belge s'est réuni pour développer la visibilité des actions du SIDIEF en Belgique, en promouvant celui-ci sur les réseaux sociaux, en partageant avec nos membres les différentes actions, rencontres et publications du SIDIEF. Mme Durbecq a participé à une grande discussion : <https://sidiief.org/nouvelles-et-actualites/les-grandes-discussions/>

Nous avons envoyé trois participants au congrès à OTTAWA en octobre 2022, congrès international sur la force du savoir infirmier : <https://congres.sidiief.org/>

Grace au consortium SIDIEF, des collègues belges ont pu participer au groupe des directeurs de soins, et nous avons pu aider à la validation de deux rapports : assurance qualité et financement des soins.

L'acn est fière d'être un partenaire très actif au sein de ce grand réseau mondial d'infirmières francophones.

### **Campagne : Rejoins notre profession !**

L'acn, les cliniques universitaires St-Luc et la Haute Ecole Léonard de Vinci ont décidé de lancer une campagne de promotion de la profession infirmière. Cette campagne a été réalisée avec le soutien financier de la COCOF.

Malgré les conditions de travail difficiles et les messages négatifs récurrents, nous avons opté pour donner une vision à la fois réaliste et positive de la profession, afin d'encourager ceux et celles qui l'exercent et de donner envie d'entamer des études de soins infirmiers.

Oui, beaucoup d'infirmier-es ont des parcours professionnels intéressants et sont fier-es de leur travail actuel ! Les conditions de travail ne pourront que s'améliorer dans les années à venir, c'est le

pari qu'il faut oser faire. C'est pourquoi nous avons filmé huit personnes avec des parcours de carrière différents. Le message était ensuite le suivant : Vous vous demandez comment devenir infirmier-e ? C'est ici : [www.devenirinfirmier.be](http://www.devenirinfirmier.be)



Ces vidéos ont eu un grand succès et ont été vues plusieurs centaines de milliers de fois sur les réseaux sociaux. Nous réitérerons cette campagne régulièrement.

Lien instagram : <https://www.instagram.com/p/CjXOR13DhXZ/>

## 6.2. L'UGIB d'hier à aujourd'hui...

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique a été créée en 1952 sous statuts d'association de fait. Jusqu'en 2009, elle est restée une alliance d'organisations professionnelles autonomes générales, sans forme juridique spécifique. Le 15 septembre 2009, cinq associations générales, à savoir la NVKVV, la NNBVV, la FNIB, l'acn et la KPVDB, sont parvenues à lui donner le statut d'ASBL, ce qui lui a permis d'acquérir la personnalité juridique. En 2013, l'AUVB-UGIB-AKVB s'est ouverte à toutes les associations infirmières, y compris aux associations d'infirmières et infirmiers spécialisés.



Aujourd'hui, l'Union Générale des Infirmiers de Belgique rassemble 43 organisations professionnelles issues des trois régions et communautés. Elle couvre ainsi tous les aspects de la formation et de l'exercice de la profession infirmière et représente les 140 000 professionnels actifs dans le pays.

### Missions

L'Union Générale des Infirmiers de Belgique AUVB-UGIB-AKVB est une association indépendante pluraliste. Elle déploie ses activités sur l'ensemble du territoire belge, à l'écart de tout courant philosophique ou politique.

L'AUVB-UGIB-AKVB est une ASBL qui a pour objectif de réunir les praticiens de l'art infirmier, de rassembler les associations de praticiens des soins infirmiers, de représenter et défendre la profession et l'exercice des praticiens infirmiers, aussi bien dans leur intérêt professionnel que dans l'intérêt des patients qui leur sont confiés et de promouvoir et développer les soins infirmiers, les sciences relatives aux soins infirmiers et la qualité des soins infirmiers.

Les objectifs et les priorités de l'AUVB-UGIB-AKVB incluent la diffusion des informations, la communication, la concertation, la formulation d'avis, la représentation de la profession et le réseautage.

L'AUVB-UGIB-AKVB dispose de mandats européens, fédéraux et régionaux pour représenter la profession infirmière.

En 2022, les représentants de l'UGIB ont continué d'interpeller en permanence les autorités compétentes. La priorité absolue de l'UGIB est de faire respecter la sécurité, le bien-être des infirmier.e.s et de faire entendre la voix de la profession infirmière.

Les représentants des associations professionnelles infirmières composant l'UGIB se sont retrouvés presque chaque semaine, parfois plusieurs fois par semaine, pour partager leurs expériences, informer et faire état de la situation vécue sur le terrain et ainsi donner une voix à la profession.

Cette voix s'est élevée unanimement pour faire entendre les besoins, les demandes et les réclamations. Chaque association professionnelle infirmière selon sa spécificité a fait remonter les besoins de ses affiliés/membres/collègues, afin de mettre en place et participer à des actions concrètes. De nombreux courriers ont été envoyés à toutes les parties prenantes (gouvernement, parlement, syndicats, employeurs, IFIC, journalistes...).

# 7. Nos sponsors



L'acn et **AMMA** ont un partenariat depuis 2005 – notre association est la première à avoir alerté cet assureur sur la problématique de l'assurance en RC professionnelle pour les infirmiers et nous avons rédigé ensemble le contrat qui est actuellement offert à tous les infirmiers du pays. Grâce à ce partenariat, nos membres peuvent souscrire à une assurance professionnelle AMMA avec défense juridique incluse pour un prix défiant toute concurrence (environ 50% de réduction !), et obtenir des réductions importantes sur toutes les autres assurances AMMA : hospitalisation, voiture, familiale, ... Grâce à l'acn, amma est en contact direct avec des clients motivés.

D'autres firmes nous ont aussi aidé par du sponsoring lors de nos journées de congrès.



# 8. Que fait-on de votre cotisation de 55€ ?

De votre cotisation de 55 €, nous utilisons 50 % pour vous offrir nos multiples services dont la qualité et la quantité demeurent notre priorité.

30 % servent à la gestion toujours plus rigoureuse, performante et professionnelle de l'acn et 20 % pour actions de visibilité réseaux sociaux, sans demande d'augmentation de votre participation financière.

Nos formations, congrès et séminaires sont autofinancés par l'association, ainsi votre cotisation sert intégralement à la défense des intérêts de notre profession.